Accusé de réception en préfecture
065-216504605-20250331-DEL-202503-18-DE
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

MAIRIE
DE VIC-EN-BIGORRE

DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 31 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le trente et un mars à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MENET Clément, Maire.

PRESENTS : M. MENET Clément, Mme BOSOM Monique, Mme CHARTRAIN Denise, M. ABADIE Jean, M. DUHAMEL Philippe, Mme BAJON Danièle, M. FRULIN Philippe, Mme GUILLARD Christine, M. VERGES Jean-Pierre, Mme SKRZYNSKI Arlette, M. FARAUD Cédric, M. BULHET Dominique, Mme BAUDUIN Sophie, M. JUNCA Laurent, Mme CARDOUAT Sidonie, M. SARRAZIN Didier, Mme PERES Emeline, Mme BUILLES Sandrine, Mme NOGUERE Danièle, M. CANCEL Patrice, Mme ABAIR Nathalie, M. MICHELON Yves, Mme JACQUIER Carine.

PROCURATIONS : M. LEGODEC Yannick a donné procuration à Mme BOSOM Monique, Mme CARRERE Corinne a donné procuration à Mme BAJON Danielle, M. PAUL Pascal a donné procuration à Mme ABAIR Nathalie.

ABSENT : M. ROUCAU Patrick.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Monique BOSOM.

N° 202503-18 - OBJET : CONSTATATION ET AFFECTATION DES RESULTATS DE LA COMMUNE /EXERCICE 2024

Le Conseil Municipal ;
Entendu l'exposé du rapporteur ;
Vu l'avis favorable à l'unanimité du Bureau Municipal en date du 11 mars 2025 ;
Vu l'avis de la Commission des Finances du 24 mars 2025 ;
Considérant les résultats de l'exercice qui se décomposent comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT	MONTANT EN €
Résultat déficitaire de l'exercice 2024	-944 607,29
Excédent d'investissement cumulé au 31/12/2023	47 971,43
Déficit à reprendre au compte 001 de l'exercice 2025	**-896 635,86**
Restes à réaliser en dépenses	-1 014 285,92
Restes à réaliser en recettes	689 989,14
Déficit cumulé avec les restes à réaliser	**-1 220 932,64**
SECTION DE FONCTIONNEMENT	**MONTANT EN €**
Résultat excédentaire de l'exercice 2024	586 354,25
Excédent antérieur cumulé au 31/12/2023	1 390 667,00
Excédent cumulé à affecter	**1 977 021,25**

Le Conseil Municipal approuve les affectations suivantes :

	MONTANT EN €
1/ Résorption obligatoire du déficit d'investissement, après restes à réaliser	-1 220 932,64
Supplément disponible	**756 088,61**
2/ Affectation libre en réserve d'investissement	0,00
Supplément disponible	**756 088,61**
3/ Affectation en diminution des charges de fonctionnement	**756 088,61**
INSCRIPTIONS AU BUDGET 2025	**MONTANT EN €**
Total à inscrire au compte 001 en recettes	0,00
Total à inscrire au compte 001 en dépenses	-896 635,86
Total à inscrire au compte 1068 en recettes	1 220 932,64
Total à inscrire au compte 002 en recettes	756 088,61
Total à inscrire au compte 002 en dépenses	0,00
Restes à réaliser à inscrire en dépenses d'investissement	-1 014 285,92
Restes à réaliser à inscrire en recettes d'investissement	689 989,14

Publié le : 02/04/2025 16:58 (Europe/Paris)
Collectivité : Vic-en-Bigorre
https://www.intramuros.org/vicenbigorre/documents_administratifs/27112

Accusé de réception en préfecture
065-216504605-20250331-DEL-202503-18-DE
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

M. le Maire met aux voix ce point. Il est adopté par 21 voix pour et 5 voix contre.

A signé le Secrétaire de séance présent,
Pour Extrait Certifié Conforme,
Le Maire,
Clément MENET



DELIBERATION RENDU EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 21/4/2025
Publiée ou notifiée le 21/4/2025
P. Le Maire, par délégation
La Directrice Générale des Services,
Manon PRAGNERE



Publié le : 02/04/2025 16:58 (Europe/Paris)
Collectivité : Vic-en-Bigorre
https://www.intramuros.org/vicenbigorre/documents_administratifs/27112